

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 11 Avril 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2024-02-16 – FIN (7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE ARTISANALE DE NOVIANT-AUX-PRES

DATE DE CONVOCATION : 04 AVRIL 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (sauf pour la délibération 2024-02-02), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde (à compter de la 2024-02-06), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ERDEM Olivier), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (à compter de la 2024-02-03), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, ROSSO Michel, MANSUY Thierry, MANSION François, MATTE Jean-François, DICANDIA Chantal, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie.
<u>Avis de procuration :</u>	7 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	2024-02-01 : 54 Présents. 2024-02-02 : 53 Présents. De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : 55 Présents. De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : 56 Présents. 2024-02-21 : 55 Présents. 2024-02-22 : 56 Présents. 2024-02-23 : 50 Présents. De la 2024-02-24 à la fin : 56 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	2024-02-01 : 61 Votants. 2024-02-02 : 60 Votants. De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : 62 Votants. De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : 63 Votants. 2024-02-21 : 61 Votants. 2024-02-22 : 63 Votants. 2024-02-23 : 57 Votants. De la 2024-02-24 à la fin : 63 Votants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le Débat d'orientation budgétaire du 22 février 2024 ;
Vu l'affectation des résultats 2023 ;

Le Président et le vice-Président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2024 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget annexe ZAR 70003).

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- adopter le budget primitif 2024 du budget annexe de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés de la Communauté de Communes Terres Toulaises comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAR NOVIANT (70003)

BALANCE GENERALE :

<i>en €</i>	Dépenses	Recettes
Investissement	221 067,73	221 067,73
Fonctionnement	199 592,32	199 592,32
TOTAL	420 660,05	420 660,05

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

<i>en €</i>	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	221 067,73	0,00	60 225,41	160 842,32
Fonctionnement	38 750,00	160 842,32	199 592,32	0,00
TOTAL	259 817,73	160 842,32	259 817,73	160 842,32

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX